



Nous vous informons que nous avons mis en place « Le livre voyageur » installé sous le préau à côté de la mairie.

Basé sur le partage gratuit et la confiance, le principe est simple : chacun est libre de déposer un livre de son choix et d'en emprunter un autre laissé dans l'espace dédié. Cette pratique est appelée « le livre voyageur ».

Vous prenez un livre que vous lisez dans la journée avant de le redéposer dans l'armoire installée à cet effet... ou que vous emportez chez vous ... Vous décidez de garder le livre et de le remplacer par un autre de votre propre collection. Vous pouvez ainsi venir emprunter, lire et revenir déposer un livre à la même place, ou le remplacer par un autre livre.

